

Ernst & Young Audit
408, avenue du Prado
B.P. 116
13267 Marseille Cedex 08

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
13002 Marseille

SARTORIUS STEDIM BIOTECH

Société Anonyme

Z.I. des Paluds
Avenue de Jouques
13400 Aubagne

**Attestation des Commissaires aux Comptes
sur les informations communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115 5° du Code de commerce relatif au
montant global des versements effectués en application
des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2013

Ernst & Young Audit
408, avenue du Prado
B.P. 116
13267 Marseille Cedex 08

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
13002 Marseille

SARTORIUS STEDIM BIOTECH

Société Anonyme

Z.I. des Paluds
Avenue de Jouques
13400 Aubagne

Attestation des Commissaires aux Comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du Code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

SARTORIUS STEDIM BIOTECH

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

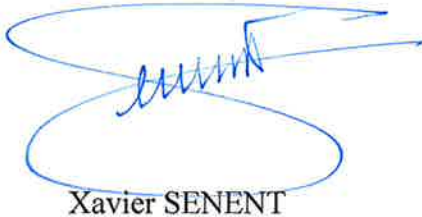
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 50 000 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Marseille, le 11 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit



Xavier SENENT

Deloitte & Associés



Christophe PERRAU




Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds
Avenue Jouques, CS 91051
13781 Aubagne, France
Téléphone : +33.(0)4.42.84.5600
Fax : +33.(0)4.42.84.5619

Aubagne, le 11 Mars 2014

Objet : Attestation de dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Mécénat
Exercice 2013

Je soussigné, Joachim Kreuzburg, atteste que le montant global des sommes versées par Sartorius Stedim Biotech S.A. dans le cadre du mécénat au titre de l'exercice 2013 s'élève à 50 000 €uros.



Joachim Kreuzburg
Président- Directeur général